

QUI PEUT NOUS AIDER?

- L'école
- Le CLSC des Maskoutains
1015 rue Gauthier
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8T2
Téléphone : 450 778-2572
Télécopieur : 450 771-3701
- Tel-Jeunes
1-800-263-2266
24 heures, 7 jours
- Tel-Aide St-Hyacinthe
450 774-1889
- Fondation Jasmin Roy
www.fondationjasminroy.com
Pour alimenter la discussion...
- Ligne Parents
www.ligneparents.com
1-800-361-5085

PETITE ANNONCE

Nous sommes à la recherche de circulaires publicitaires pour compléter nos boîtes de colère. Quoi de mieux que de se défouler en déchirant du papier?

Vous pouvez nous aider? Envoyez vos circulaires par votre enfant ou remettez-les à n'importe quel membre du personnel lors de votre prochaine visite à l'école.



Merci de votre collaboration!

École St-Hugues - St-Marcel



Fascicule
d'information



S'en parler
pour mieux agir



avril 2011

QUOI FAIRE?

Chers parents,

Notre troisième fascicule a pour objectif de se donner des pistes d'intervention et de découvrir différents outils qui nous aideront tous à contrer l'intimidation dans notre milieu.

N'hésitez pas à entrer en contact avec les membres de notre équipe au besoin.

Nancy Beauregard

Directrice



Nos dernières actions

pour contrer la violence et l'intimidation

- lancement de la Boîte à maux, qui permet aux élèves de dénoncer une situation discrètement et de demander de l'aide
- serment des combattants de la violence et de l'intimidation
- révision du code de vie
- activités vécues dans toutes les classes: démystifier le vocabulaire, jeu d'associations, visionnement du film « Brisons le silence » réalisé par des élèves d'une autre école de notre commission scolaire
- visionnement du film « Gang de requins » qui présente des scènes d'intimidation et discussion en classe
- mise en place de « boîtes de colère » remplies d'objets pouvant aider les élèves à se calmer

Si vous découvrez que votre enfant est victime d'intimidation, parlez-en avec lui pour qu'il se sente soutenu et qu'il comprenne que vous pouvez l'aider. Il est important que l'enfant n'hésite pas à se confier à des adultes.

- Ne prenez jamais à la légère la plainte de votre enfant s'il avoue être victime d'intimidation.
- Demandez-lui de parler de ce qu'il vit.
- Encouragez votre enfant à dénoncer l'agresseur.
- Assurez-le de votre aide.
- Au besoin, informez l'école de la situation.
- Renforcez son estime de lui-même en l'aidant à développer ses forces et ses talents.
- Ne l'incitez pas à se défendre en frappant les autres à son tour. Ce ne serait que lui enseigner une forme de violence qui risquerait plutôt d'augmenter l'agression ou le rejet dont il est victime.

- Inscrivez votre enfant à des activités qui pourraient l'aider à développer une meilleure image corporelle.
- Encouragez les contacts avec des nouveaux amis en l'inscrivant à des activités parascolaires ou de loisirs.
- Évitez cependant de le surprotéger et de régler tous ses problèmes à sa place.

Au Canada, 49% des jeunes affirment avoir été victimes d'intimidation au moins une ou deux fois au cours des mois précédents et 8% disent l'avoir été plusieurs fois par semaine.

Les recherches démontrent que l'intimidation peut nuire au développement de l'enfant et causer des dommages psychologiques pouvant mener au décrochage scolaire et à la dépression.

Source: L'intimidation entre enfants; Ordre des psychologues du Québec et Commission scolaire de Montréal